



Fédération des Travailleurs des industries du Livre, du Papier
et de la Communication CGT

263, rue de Paris - case 426 - 93514 Montreuil cedex -
Tél. 01 48 18 80 24 - Fax 01 48 51 99 07 et 01 48 18 81 52

Site Internet : filpac-cgt.fr

Un contrat social à l'insu de notre plein gré ?

Admettons un instant que Sarkozy veuille réellement signer un nouveau contrat social avec les salariés : pourquoi si vite, avant Noël, liquider l'ancien contrat social, résultant des acquis historiques, des lois et des codes sociaux ? Si les salariés, qui devront être consultés, ne sont pas d'accord avec lui, il leur opposera le résultat du vote de l'élection présidentielle ? La rapidité relève moins du style de l'homme que d'un impératif : le krach boursier de l'immobilier américain se propage, enfle, gonfle, et va rattraper la croissance mondiale. Sarkozy veut présenter l'addition sociale de son « nouveau contrat » avant le retournement économique qui se prépare.

Contrat ? Un contrat suppose que les signataires se reconnaissent dans les termes négociés. Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, note à juste titre que Sarkozy « *cherche à mettre en place un partenariat pour mettre en œuvre ce que lui décide* ». La méthode serait-elle à truquer la partie, mettre en scène de pseudo-négociations déjà ficelées par avance sur les bases du Medef ? Les rendez-vous fixés par le président ne seront des négociations que si la CGT, soutenue par les salariés, dans l'unité syndicale, pèse dans ce sens.

Nouveau contrat ? Ce qui est nouveau démode l'ancien... Où se trouve la nouveauté ? Placer l'individu au centre ? Examinons la cohérence du discours.

Travailler plus longtemps ? Détruire les 35 heures, augmenter l'âge de la retraite, interdire les départs précoces, fournir des contrats aux « seniors », raccourcir le temps de passage au chômage en obligeant le chômeur à accepter n'importe quelle régression, voilà ce qui est présenté comme créateur d'emploi... Et la fusion ANPE UNEDIC serait l'outil centralisé pour contrôler l'allongement effectif du temps de travail. En revanche, rien n'est signifié au patronat comme obligation de créer des emplois, renoncer au réflexe déjà ancien de licencier systématiquement dès l'annonce d'une difficulté économique.

Mobilité et sécurité ? La mobilité requise est contenue dans les revendications du Medef, appuyées pesamment par le président : créer un nouveau contrat de travail limité à 5 ans, qui systématise la rupture « à l'amiable », de façon à éviter le recours aux tribunaux prud'homaux en faisant sauter l'exigence légale de motif réel et sérieux de rupture du contrat. Dans les négociations en cours Medef-syndicats, de manière très significative, Sarkozy a choisi le côté patronal du contrat de travail le plus précaire possible. Quant à la sécurité, pour l'instant, elle se résume à une vague espérance de formation sans garantie d'emploi.

Une sécurité sociale découpée en deux parties ? La première relèverait de la couverture universelle minimale, l'autre du niveau des revenus du salarié, qui pourra selon ses moyens, épargner pour s'assurer contre la dépendance, les risques de santé, etc. Pour bien se faire comprendre, Sarkozy s'en prend aux régimes particuliers de certaines catégories, qui font l'effort collectif de se payer leur caisse de retraite à grand coup de cotisations. Ce hold-up sur l'effort paritaire de retraite et de prévoyance annonce une offensive générale contre le paritarisme, afin d'instaurer un système social libéral global.

Construire de nouvelles mobilisations

Le véritable contrat social, face à la situation ouverte par un haut niveau de chômage et de précarité, est contenu dans l'instauration d'un statut du travail salarié, qui garantit le maintien en toutes circonstances du contrat de travail, doté d'une sécurité sociale professionnelle établie par branche et fondée sur un financement paritaire.

La FILPAC CGT se rendra aux rendez-vous fixés sur la base de cet objectif global et des revendications des salariés, dûment informés et consultés sur la teneur des réunions imposées. Il s'agit bien de créer une situation telle que l'opinion et l'intérêt du plus grand nombre vienne en soutien des actions et des exigences que la CGT portera et organisera. A commencer par les rendez-vous du 25 septembre, du 13 octobre, préparés par la FILPAC CGT dans les entreprises par des débats et la diffusion des positions de la CGT.

Un contrat nouveau ? Pour qu'il soit social, il faut qu'il soit négocié de façon ouverte, sans truquage ni hâte calculée, de façon que chacune et chacun puisse être informé, puisse décider, et finalement peser réellement dans les termes du contrat. Sans quoi le discours de Sarkozy apparaîtra pour ce qu'il nous semble qu'il est : l'habillage médiatique d'un coup de force contre l'édifice social de notre pays.

Michel Muller, secrétaire général de la FILPAC CGT, 19 septembre 2007